

2.10.4

Supplément à «Objectif PAIX» No. 12/décembre 1998

# Redistribuer les dépenses militaires: un agenda pour les femmes



*Initiatives*  
*pour la paix*



*Par Barbara Haering, conseillère nationale (PS) et  
présidente du Comité d'initiative, Zurich*

## Introduction

En tant que femmes, nous ne le savons que trop bien : si nous ne nous contentons pas de l'article constitutionnel sur l'égalité, mais que nous voulons parvenir dans la vie quotidienne à une réelle égalité de droits et à une influence paritaire, il faut alors une redistribution du pouvoir, du travail et de l'argent. Les ressources financières, l'activité rémunérée et la capacité d'influer sur les choix sociaux sont étroitement liées. C'est pourquoi nous nous engageons simultanément dans ces trois domaines : nous voulons des quotas féminins, nous voulons une répartition équitable du travail rémunéré et des tâches fournies gratuitement et nous exigeons une réaffectation des milliards dépensés inutilement sur le plan militaire.

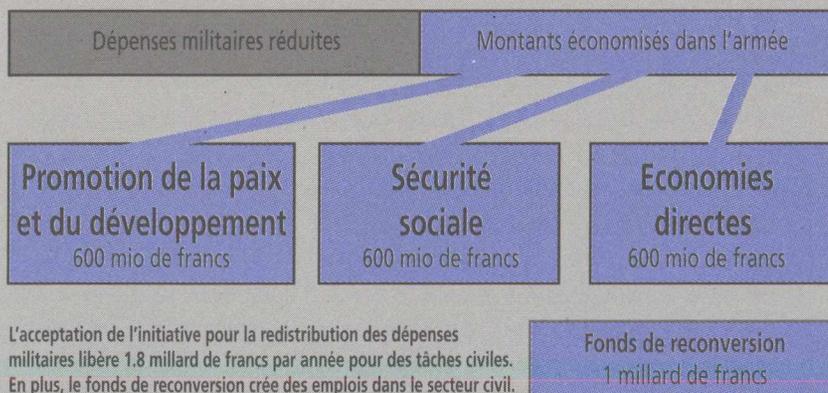
Déposée le 26 mars 1997, l'initiative populaire fédérale « Économiser dans l'armée et la défense générale – Pour davantage de paix et d'emplois d'avenir (initiative en faveur d'une redistribution des dépenses) » ouvre une voie à cette fin. Il nous faut obtenir une reconversion du budget militaire, car les risques majeurs pour notre pays ne résident plus dans les menaces militaires issues du passé, mais, aujourd'hui et à l'avenir, dans les tensions sociales au niveau planétaire et dans l'absence de durabilité des politiques économique et de l'environnement. Sans une politique de paix active et de justice sociale, pas de véritable sécurité ! L'initiative en faveur d'une redistribution des dépenses exige la réduction progressive des dépenses militaires, pendant dix ans, jusqu'à un montant équivalent à la moitié des dépenses consenties en 1987, dernière année de la guerre froide. Même en prenant en compte les économies réalisées ces années dernières, cette exigence a des implications considérables : 600 millions de francs disponibles annuellement pour une politique de paix et de coopéra-

tion au développement plus active, pour davantage de sécurité sociale et pour décharger la caisse fédérale, ainsi qu'un investissement unique d'un milliard de francs dans un fonds pour la reconversion des places de travail dans des secteurs civils.

En d'autres termes : nous voulons que le produit de nos impôts soit utilisé rationnellement et efficacement, là où les problèmes véritables de notre pays se posent. Nous voulons également que les femmes et les hommes vivent sur un pied d'égalité. L'initiative apporte une contribution importante là aussi, car elle permet d'affecter des ressources supplémentaires dans des domaines qui touchent particulièrement la vie des femmes.

L'initiative en faveur d'une redistribution des dépenses rejoint ainsi un projet global : elle vise la politique de paix et de sécurité, elle englobe les politiques sociale, économique et des finances : elle mène à une démilitarisation progressive de la société. Voilà qui est à mes yeux une part essentielle de la politique des femmes !

## Redistribuer les dépenses militaires



L'acceptation de l'initiative pour la redistribution des dépenses militaires libère 1.8 milliard de francs par année pour des tâches civiles. En plus, le fonds de reconversion crée des emplois dans le secteur civil.

Fonds de reconversion  
1 milliard de francs



*Par Maren Haartje, Collaboratrice de la  
Fondation suisse pour la paix. Institut  
pour la résolution de conflits*

## Faire participer les femmes dans la résolution civile de conflits

Les femmes ne veulent plus seulement réagir, par contre, elles veulent agir et participer à la résolution civile de conflits. Dans le passé la sous-représentation, voire l'absence de femmes au pouvoir décisionnel, a conduit à une distorsion des concepts de sécurité et de paix ainsi qu'à une approche limitative concernant la gestion des conflits. Il convient de préciser que la participation envisagée ici ne vise pas seulement une augmentation quantitative des femmes dans des positions stratégiques – même si cette mesure constitue un premier pas dans la direction souhaitée –, mais il s'agit plutôt d'une amélioration qualitative des comités de décision en intégrant les capacités et les expériences des femmes dans la résolution civile de conflits.

Ce postulat a déjà été retenu par la plate-forme d'action lors de la conférence mondiale sur les femmes à Pékin en 1995. Celle-ci a en effet stipulé qu'un accès égal en droits et une participation illimitée des femmes aux structures de pouvoir ainsi que la coopération des deux sexes dans la prévention et la résolution des conflits est indispensable pour une paix durable.

L'OSCE (Organisation pour la coopération et la sécurité en Europe), l'instrument le plus important dans le domaine de la sécurité coopérative en Europe et dotée de fonctions essentielles dans la prévention de conflits, a reconnu l'importance de ce dernier postulat. En effet, elle a commencé à entreprendre des démarches en vue d'une mise en œuvre des recommandations faites à Pékin. Notamment lors d'un séminaire intitulé «The promotion of the societal and political participation of women» initié en 1997 par la Section OSCE du Département suisse des affaires étrangères plusieurs mesures concrètes ont été prises pour encren la «thématique-gender» dans la politique générale de l'OSCE et en particulier dans les missions. Pour accompagner ce processus au sein de l'OSCE deux postes ont été créés dont le mandat consiste à institutionnaliser la «thématique-

gender» dans l'OSCE. Il faut souligner que comme ce processus vient de débiter, pour le moment, les femmes ne représentent qu'un quart du personnel de l'OSCE.

## **Une table-ronde de femmes exige la participation active des femmes**

Pour soutenir ces efforts en Suisse la Fondation suisse pour la paix a initié une table-ronde dans le but de promouvoir la coopération des femmes dans les institutions politiques, l'administration, les ONGs et les universités. A l'occasion de rencontres régulières le lobbying des femmes s'est amélioré, et des mesures concrètes sont discutées. Lors de la première table-ronde en automne 1998 des représentantes de la politique, de l'administration fédérale, des universités ainsi que d'organisations de femmes ont formulé les recommandations suivantes:

L'OSCE doit intensifier la promotion des femmes: L'envoi d'une représentante pour les questions «gender» dans toutes les missions, des séminaires sur la thématique de la résolution civile de conflits organisés par et pour les femmes ainsi que l'organisation de projets sur les lieux des missions ne sont que quelques suggestions.

Le Conseil fédéral, le Département des affaires étrangères et le Département de la défense, de la protection de la population et du sport sont invités à libérer des moyens financiers pour soutenir les réseaux nationaux et internationaux de femmes actives dans la résolution civile de conflits. Ils sont également priés de promouvoir la création de structures rendant justice aux besoins des femmes à leur place de travail et d'augmenter le pourcentage des femmes dans les missions de l'OSCE.

Les femmes dans les institutions et dans les ONGs sont invitées à initier une campagne de sensibilisation sur le thème «La participation des femmes dans la résolution civile de conflits» adressée aux institutions politiques, aux universités (en particulier à la recherche féministe sur la paix), à l'administration et à l'opinion publique en général.

La Suisse va participer avec un contingent de 50 à 100 personnes à l'imminente mission de l'OSCE au Kosovo qui, avec un personnel de 2000 personnes, va être la plus grande mission dans l'histoire de l'OSCE. En vue d'une amélioration qualitative de cette mission et dans le but d'une diminution de la violence sur les lieux du conflit et de la reconstruction d'une société civile les capacités et les expériences de femmes doivent y être intégrées. Le Conseil fédéral est invité à envoyer autant de femmes que possible en qualité d'observatrices et de personnel humanitaire au Kosovo.



Par « Miguel » Marguerite Misteli est planificatrice pour le développement en Afrique du Sud. De 1991-95, elle était Conseillère Nationale des Verts.

## Pleins pouvoirs pour les femmes et développement de la paix

Les femmes portent la plus grande partie du poids et des douleurs de la guerre et des conflits. Cela est dû à leur position sociale subordonnée et à leur rôle de principale responsable pour les enfants et autres membres de la famille. Cette misère fait qu'elles vouent un intérêt capital à la paix – une paix qui dépasserait la trêve des fusillades. Cela est surtout le cas pour les femmes du sud où règnent les différences sociales, politiques et économiques, ainsi que les conflits dus à la guerre, à la pauvreté et au militarisme – tout cela empêche le développement des femmes et les expose à une violence massive.

Nous devrions soutenir les femmes dans ces pays et nous investir afin que nos dépenses militaires soient réduites en faveur d'une collaboration pour le développement en y rattachant des conditions élémentaires : soutien aux gouvernements avec un budget militaire minimal et mise sur un pied d'égalité des femmes dans la constitution.

### **Terminer les guerres, assurer une paix globale**

Une grande partie des pays africains était mêlée à une guerre pendant les dix dernières années. Il s'agit de guerres entre les hommes dues au pouvoir et aux propriétés. Le président du Zimbabwe, Mugabe, provoque avec la guerre de la « Région des Grands Lacs », une dépense militaire journalière de 1 million US \$. Entretemps, les employés et employées de la ville manifestent contre trois mois de perte de salaire.

L'Ethiopie a affecté 25% de son budget pour la guerre contre Erythrée, et ceci d'un jour à l'autre. Cet argent fait défaut surtout aux femmes qui en ont besoin pour poursuivre la transformation déjà avancée de la société ainsi que pour œuvrer en faveur de son amélioration. Malgré cela, la présidente parlementaire

éthiopienne a assuré qu'elle fera tout ce qui est en son pouvoir pour éviter de faire reculer les acquis des femmes.

Mais même au terme des hostilités, il n'y a aucune paix qui règne pour les femmes. La différence entre pauvreté et richesse prend de plus en plus d'ampleur. Le manque de perspectives d'avenir agrandit le potentiel de violence (surtout en ce qui concerne les jeunes hommes) dans la vie quotidienne. La frustration et l'agression se déchargent sur les enfants et les femmes. Par exemple, en Afrique du Sud : le « Gangraping » fait désormais partie de la vie quotidienne. La plupart des jeunes femmes vivent dans la peur d'être violées, indépendamment de la race et du milieu social. L'excursion sur la corde raide du nouveau gouvernement, entre budget de bienfaisance et politique économique néolibérale, ne procure malgré tout pas assez de places de travail nécessaires aux nombreux chômeurs / nombreuses chômeuses. C'est pourquoi, les femmes assurent la survie par des organisations de base. L'interconnexion avec les femmes dans les institutions est en route. Mais les femmes doivent, sur tous les niveaux de décisions, être présentes afin d'atteindre le but d'une société sans violence.

### **Le paradoxe du concept « pleins pouvoirs »**

Les pleins pouvoirs sont une stratégie centrale dans la collaboration pour le développement afin d'apporter aux défavorisés du sud une meilleure vie et un plus grand pouvoir d'influence. Le paradoxe est que les états industriels veulent uniquement les pleins pouvoirs pour les pays dont la position leur est subordonnée, afin de garantir notre prédominance politique et économique.

Cela devient encore plus paradoxal quand il s'agit de donner du pouvoir aux femmes. La collaboration pour le développement, en majorité masculine, entend encore aujourd'hui, sous la notion de pleins pouvoirs des femmes, un potentiel immense et inépuisable pour les domaines de productions supplémentaires ou des services dans la communication. Il s'agit là de tout ce que l'état appauvri du tiers monde ne peut payer. Le pouvoir accordé par les hommes signifie actuellement pour les femmes une surcharge de travail. Quand les femmes exigent un vrai pouvoir avec droit de décision et d'intervention, beaucoup d'hommes réagissent avec violence. Si les pleins pouvoirs des femmes devenaient une réalité, les hommes devraient apprendre à résoudre les conflits sans violence. Ainsi, le développement d'une paix durable serait garanti par les femmes et les hommes.



*Par Ursula Hafner, présidente du Groupe socialiste de l'Assemblée fédérale, Schaffhouse.*

## Nous voulons la sécurité sociale !

En politique, on parle beaucoup d'économies. Depuis quelques années, c'est même devenu une véritable hystérie des économies. Les assurances sociales sont particulièrement mises sous pression : elles coûteraient trop cher, elle dévoreraient une part trop importante de notre produit national. Elles sont présentées comme constituant quasiment une menace. Pourtant, ce sont bien elles qui nous assurent une certaine sécurité : en cas de chômage, de maladie ou d'accident, aussi quand la vieillesse survient. Économiser dans le domaine des assurances sociales touche dès lors bien plus à la sécurité de notre existence que dépenser moins pour l'armée.

Dans ce contexte, il est judicieux qu'une part des ressources consacrées aux dépenses militaires soit affectée aux assurances sociales. Nous savons que des moyens supplémentaires sont ici requis. La récession a provoqué une réduction des recettes et les charges ont augmenté, par exemple dans l'assurance-chômage. De plus, la Confédération a réduit ses contributions propres. L'initiative en faveur d'une redistribution des dépenses permet de dégager un potentiel annuel de 600 millions de francs, notamment pour les assurances sociales. C'est la priorité adéquate dans l'usage des ressources disponibles !

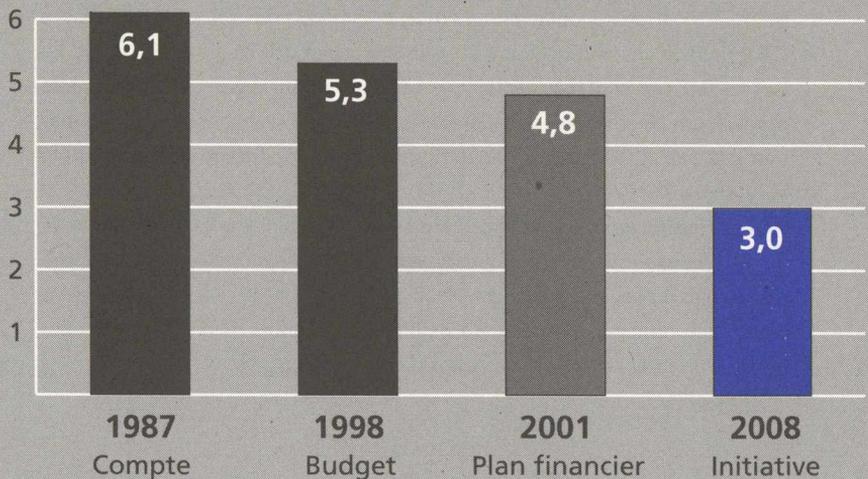
Aujourd'hui, c'est la logique contraire qui s'impose : des contributions aux assurances sociales financent des dépenses militaires. Nous payons en effet 0,3% du salaire pour assurer la perte de gain des hommes astreints au service. Nous contribuons par là à ce que les hommes – et les rares femmes – qui effectuent un service militaire ou de la protection civile perçoivent une compensation pour perte de gain. Et nous payons tant à cette fin que chaque année les surplus de recettes alimentent le fonds des APG.

Les femmes qui ont accouché et qui ne peuvent ni ne sont autorisées à reprendre immédiatement le travail doivent enfin faire valoir leur droit à une compensation de la perte de gain. Le Parlement fédéral a décidé l'été dernier que les APG devaient financer l'assurance-maternité. C'est un principe équitable ! Les femmes payent depuis des années leurs cotisations APG, sans en profiter elles-mêmes. Mais dès que l'assurance-maternité aura franchi les derniers obstacles sur sa longue route, les mères comme les militaires y auront droit. Pendant quelques années au moins, le fonds des APG y suffira. Plus les effectifs de l'armée seront réduits et plus longtemps ce financement sera garanti. Si un jour le fonds devait être réduit à son minimum légal et que, partant, les recettes ne correspondraient plus aux besoins, la Confédération devra alors cesser de recourir aux APG pour compenser la perte de gain des militaires : elle devra utiliser les montants que l'initiative en faveur d'une redistribution des dépenses lui aura permis d'économiser.

Après 53 ans d'attente, nous allons franchir avec l'assurance-maternité un premier pas dans la bonne direction. Et les femmes seront à terme les premières bénéficiaires d'une réduction de moitié des dépenses militaires. S'il faut couper dans les dépenses, coupons donc dans les survivances d'un passé révolu ! Et pas dans les prestations vitales pour beaucoup de gens ni dans l'indispensable assurance-maternité.

## Réduction des dépenses militaires

Les dépenses de la Confédération pour la défense nationale, en mia de francs





Par Jacqueline Fehr, co-présidente des Femmes socialistes suisses, SSP

## Libérer de nouvelles perspectives

Couper dans les dépenses militaires et réduire les effectifs entraîne la destruction de places de travail, qu'on se le dise. Les conséquences en Suisse du concept «Armée 95», du recul dans les exportations conjointement à l'accroissement des importations de matériel militaire se sont traduites par un recul entre 1990 et 1998 du nombre des places de travail liées au militaire, de 40 000 à 26 000. La réforme Armée «200X» annoncée par le Conseiller fédéral Ogi devrait coûter 5 à 6 mille places, l'initiative de redistribution encore 2 à 3 mille de plus. Qui sont les responsables de la destruction de ces milliers d'emploi? Le mouvement pour la paix et particulièrement les femmes qui autour du monde soutiennent le processus de désarmement et se battent résolument pour la réduction des dépenses militaires?

Non! La responsabilité incombe à ceux qui, pendant la guerre froide, ont façonné une armée suisse surdimensionnée et qui aujourd'hui se refusent à en réduire la dimension. Quand l'historien Peter Hug et l'économiste Ruedi Meyer montrèrent en 1992 combien le concept Armée 95 coûterait en terme de places de travail, le DMF de l'époque mit en doute les chiffres avancés. Aujourd'hui nous savons que le démantèlement a été plus important que ce qui avait été dit. En fait, le DMF s'est contenté de déplorer cette évolution, laissant sur la touche les propositions de reconversion dans le secteur de l'armement élaborées par exemple par la FTMH et le SSP, propositions qui ne furent jamais discutées sérieusement.

La reconversion dans le secteur de l'armement, c'est à dire la transformation de places de travail du secteur militaire vers le secteur civil, n'est pas une tâche noble, mais un devoir. Parallèlement au DDPS (anc. DMF), ce sont aux départements d'économie publique et aux politiques cantonales de promotion économique d'orienter ce difficile processus de reconversion.

Ce dernière offre par ailleurs de multiples opportunités pour les femmes. Les places de travail du secteur militaire sont en écrasante majorité occupées par des hommes. Du point de vue des rapports de genre, la politique de reconversion offre d'intéressantes possibilités pour une répartition plus juste du travail rémunéré entre les hommes et les femmes. De nouvelles formations et des formations continues ciblées, en relation avec de nouvelles politiques et cultures d'entreprise, peuvent stabiliser des régions touchées. Les technologies liées à l'environnement et aux nouvelles énergies, ainsi que les techniques de l'information et de la communication, recèlent un important potentiel, trop peu utilisé.

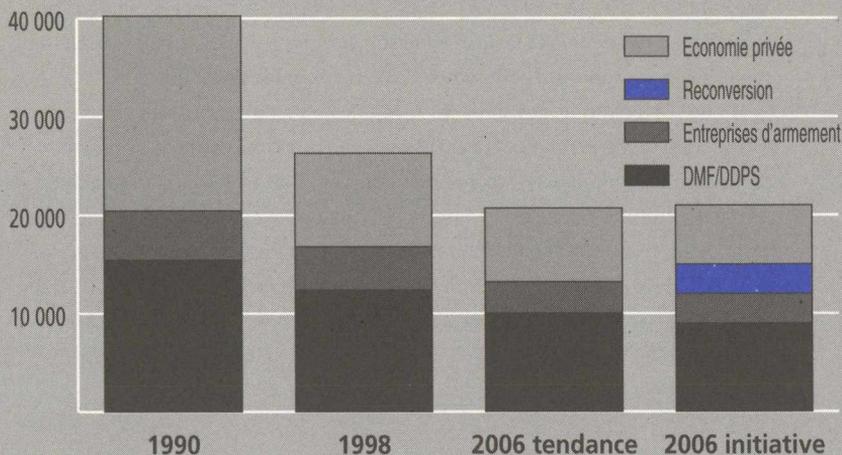
Cependant, ce processus de reconversion ne se produira pas tant qu'on laissera jouer les « forces du marché ». L'État doit être prêt à soutenir les personnes et régions touchées et œuvrer pour la promotion de l'égalité. L'initiative de redistribution des dépenses militaires prévoit à cet effet la création d'un fonds de reconversion d'un milliard de francs, destiné par exemple à soutenir la création d'entreprises, à accorder des crédits spéciaux pour les fournisseurs, et à offrir des conseils pour la création de nouveaux produits.

Inscrites dans une structure de holding, les entreprises fédérales produisant des munitions, des armes, et du matériel électronique sont actuellement transformées en une Société Anonyme fédérale.

La nouvelle marge de manœuvre des entreprises doit être utilisée pour augmenter les commandes civiles, et ainsi maintenir et assurer des places de travail, en particulier aussi pour les femmes.

## La reconversion doit commencer maintenant

Places de travail dans le secteur militaire en Suisse, 1990, 1998, 2006





Par Ursula Wyss, députée au Grand-Conseil du Canton de Berne (PS / JS)<sup>1</sup>

## Économiser en abolissant les privilèges masculins

La politique financière des partis de droite se manifeste entre autres par le refus de maîtriser les déficits publics en augmentant les recettes et par l'usage du crayon rouge pour biffer les dépenses. Cet état d'esprit se manifeste également dans la disposition constitutionnelle Objectif budgétaire 2001, combattue par la gauche au printemps dernier pour des motifs de politique sociale et conjoncturelle. Le PS participa toutefois aux discussions autour de la « table ronde » de Kaspar Villiger et y accepta diverses mesures d'économies. Mais, en admettant qu'il faille vraiment économiser, n'économisons donc pas une fois de plus sur le dos des plus faibles dans notre société !

### **On économise là où la résistance est la plus faible**

C'est un fait connu de la théorie des finances publiques que l'on onère des économies de préférence là où l'on n'attend qu'une moindre résistance. En général dans les domaines où l'organisation est relativement faible et sans liens étroits avec les intérêts économiques. Les coupes dans l'aide sociale, les rentes, l'assurance-chômage et la réduction des primes de l'assurance-maladie n'ont pas porté sur des dépenses de luxe, mais sur les modestes moyens d'existence de nombreuses personnes. Les femmes sont ici frappées plus fortement que la moyenne. La politique des finances révèle les inégalités entre les sexes dans notre société. C'est clairement le cas dans le peu de prix accordé aux prestations s'adressant spécifiquement aux femmes dans les domaines où il s'agirait de développer le service public en faveur de celles qui doivent concilier activité professionnelle et charges familiales, par exemple par la prise en charge des enfants à l'extérieur de la famille. Songeons qu'il n'y a place en Suisse alémanique que pour 2,1% de tous les enfants jusqu'à 14 ans dans les crèches, classes gardiennes et familles d'accueil de jour.<sup>2</sup>

Les tâches ménagères et d'éducation ne sont reconnues ni sur le plan social ni financièrement, à l'exception de la prise en compte des années consacrées à l'éducation dans le calcul de la rente AVS après la 10e révision. Alors que les femmes assument en Suisse plus de la moitié (55%) de la totalité du travail – travaux rémunérés et tâches fournies gratuitement calculés globalement – elles ne touchent pas le tiers (26%) de l'ensemble des revenus.<sup>3</sup> D'après les estimations de l'OFDE (ex-OFIAMT), le travail ménager non rétribué correspondrait à 34% du produit intérieur brut. Et, dans l'économie privée, la différence moyenne des salaires servis à qualification égale aux femmes et aux hommes varie du quart au tiers.<sup>4</sup>

Dans une perspective de gauche et féministe, les dépenses militaires se prêtent particulièrement bien aux économies. A l'encontre des gémissements de la droite, qui dramatise les économies déjà réalisées dans le domaine militaire, les chiffres parlent d'eux-mêmes : les dépenses ont été réduites de 19% depuis 1990, année record pour le programme d'armement, mais la réduction n'est que de 12,5% si l'on se rapporte au niveau de 1987. Quand on pense à la détente survenue en Europe, la Suisse est en 1998 plus surarmée que jamais ! Les politiciens férus d'économies, pour la plupart des hommes, ont réussi à y préserver leurs privilèges.

### **Économiser dans le domaine militaire renforce l'égalité**

Avec l'initiative en faveur d'une redistribution des dépenses, ce ne sont pas moins de 600 millions de francs qui peuvent être économisés et transférés en faveur d'objectifs sociaux et de promotion de la paix. Aux yeux des femmes, c'est une contribution à l'égalité entre les sexes. Les dépenses militaires sont des dépenses d'hommes. Alors que les femmes pouvaient attendre jusqu'à aujourd'hui l'instauration d'une si modeste assurance-maternité, les hommes s'offraient avec l'assurance militaire la première assurance sociale. Tant que les carrières militaires contribueront à renforcer l'écart entre le travail socialement utile et sa rétribution, soyons sûres que chaque franc épargné dans le domaine militaire est un franc économisé au bon endroit !

- 1 *Licenciée en sciences politiques et doctorante de l'Université libre de Berlin, Ursula Wyss a travaillé en tant que collaboratrice scientifique de l'Institut BASS à Berne (Büro für arbeits- und sozialpolitische Studien). Elle est mère d'un enfant en bas âge.*
- 2 *Cf. l'étude « An den Frauen sparen ? » BASS, Berne 1996 (non disponible en langue française)*
- 3 *Cf. l'étude « Was haben die Frauen seit 1981 zuwenig an Lohn erhalten ? » BASS, Berne 1994 (non disponible en langue française)*
- 4 *Cf. Rudolf H. Strahm, « Arbeit und Sozialstaat », Zurich 1997 (non disponible en langue française)*



*Par Sibylle Mathis (à gauche) est ethnologue, Dorothee Wilhelm (à droite) est théologienne féministe, les deux sont des collaboratrices du bureau féminin du Mouvement Chrétien pour la Paix (cfd).*

## L'armée – une histoire d'hommes ?

Nonante pour-cent des actes de violence contre les femmes se déroulent dans la sphère privée, contrairement aux hommes qui en sont victimes à nonante pour-cent dans la sphère publique. La politique de paix féministe dirige son attention sur toutes les formes de violence, également sur la grande violence quotidienne pratiquée contre les femmes en Suisse. (1) Le taux quotidien de violence indique le besoin de mesures en ce qui concerne la politique de paix dans toutes les sociétés : il faut donc discuter de la violence masculine dans cette politique de paix. Une notion de sécurité ne visant que le domaine public ou même que la défense envers toutes les situations de menace et de danger venant de l'extérieur, ne respecte pas du tout les situations de danger et de violence qui frappent exclusivement les femmes et les filles. Une telle notion de sécurité ne pense qu'aux exigences et besoins de la population masculine.

Le concept « homme » englobe grandiosité, rendement, dureté – et violence. Dans l'armée, ces idéaux masculins sont renforcés. La production de comportements militaires se base entièrement sur un principe : l'aliénation du « moi » et le contrôle total sur la personnalité des hommes. Les hommes la vivent comme une structure immense qui reste marquée jusqu'à l'âge de 42 ans, c'est-à-dire jusqu'à la moitié de leur vie. Elle pose les normes à la résolution des conflits, instaurant des normes non démocratiques et hiérarchiques basées sur la force et l'autorité favorisant ainsi la violence masculine.

L'armée n'offre aux femmes aucune sécurité envers cette violence masculine, au contraire : elle renforce l'attitude de violence et encourage aux relations de force, ce qui est exactement le contraire de nos buts visant la paix et la justice. Partager l'armée en deux ne signifie malheureusement pas réduire de moitié la violence masculine. L'initiative de redistribution veut baisser les frais de la

défense nationale, mais conserver la même capacité militaire. Nous, par contre, nous plaidons pour une abolition totale de cette capacité militaire : Comme entraide et organisation pour la paix avec une orientation féministe, nous sommes d'avis que l'armée est, et restera, un risque pour la sécurité, même si elle devait être partagée ou réformée. En plus, il n'y a aucun côté négatif à la réduction des ressources à cette institution. Nous soutenons donc l'initiative de redistribution comme premier pas dans cette direction. Elle libérera des ressources qui permettront d'affronter les problèmes les plus urgents dans le monde entier ainsi qu'à l'intérieur de notre pays.

Notre rôle sera de contrôler, en collaboration avec d'autres organisations féministes, que ces milliards économisés seront utilisés selon les buts de l'initiative et que le parlement n'en fera pas mauvais usage en comblant le trou de la caisse fédérale ou en utilisant cet argent pour d'autres projets comme les NEAT ou la construction de routes. Redistribuer les frais militaires pour une politique de paix qui mérite ce nom, signifie : investir dans la politique sociale, soutenir un développement à long terme et égalitaire entre les relations nord/sud, renforcer le traitement des conflits internationaux et civils ainsi que les efforts en faveur de la paix, procurer des places de travail, s'engager pour une liberté sans violence et une justice entre les hommes et les femmes.

1 *La campagne « Stop à la violence contre les femmes dans le mariage et le partenariat », initiée par la conférence des bureaux suisses de l'égalité, a rendu récemment public que un cinquième des femmes en Suisse subissait des violences sexuelles ou physiques par son partenaire.*

Initiative populaire fédérale «Economiser dans l'armée et la défense générale – pour davantage de paix et d'emplois d'avenir (initiative en faveur d'une redistribution des dépenses)»

L'initiative populaire a la teneur suivante: Les dispositions transitoires de la constitution fédérale sont complétées comme il suit:

Art. 23 (nouveau)

## L'initiative pour la redistribution des dépenses militaires

- 1 La Confédération réduit graduellement les crédits alloués en faveur de la défense nationale jusqu'à ce que, au plus tard dix ans après l'acceptation de la présente disposition transitoire, les dépenses consacrées à la défense nationale soient réduites de moitié par rapport aux comptes de l'année 1987. Le renchérissement est compensé.
- 2 L'Assemblée fédérale détermine tous les quatre ans, par voie législative, l'affectation des ressources ainsi économisées.
- 3 Un tiers des montants économisés est affecté au renforcement de la politique de paix sur le plan international (coopération au développement, protection du cadre naturel de vie, prévention des conflits, règlement pacifique des conflits, désarmement et sécurité collective).
- 4 La Confédération encourage les entreprises et les administrations touchées par le désarmement à se reconvertir dans le secteur civil pour produire des biens et offrir des services d'avenir; elle apporte son soutien aux salariées et salariés et aux régions touchés par le processus de désarmement. La Confédération affecte un milliard de francs à un fonds de reconversion destiné à la création d'emplois de remplacement.

## Impressum

Editeurs: L'initiative «Economiser dans l'armée et la défense générale – pour davantage de paix et d'emplois d'avenir (Initiative en faveur d'une redistribution des dépenses)»

Adresse: Comité romand des initiatives pour la paix, Case postale 154,

1000 Lausanne 9. Tél.: 031 311 70 87 Fax 031 311 77 94

eMail: [arw.fripo@schweiz.org](mailto:arw.fripo@schweiz.org) Ccp: 10-78 626-4

Redaction: Toni Bernet (resp. et mise en page), Valérie Garbani, Peter Hug, Manuela Reimann. Traduction: Patricia Barandun, Jean-Philippe Jeannerat, Madeleine

Lechmann, Edith Vout, Rodolphe Petit

Tirage: 4 000. Imprimerie: S + Z Brigue. Décembre 1998